

**MINISTERE DE LA JUSTICE
DIRECTION DE L'ADMINISTRATION
PENITENTIAIRE**

**CONCOURS EXTERNE ET INTERNE
POUR LE RECRUTEMENT DE
DIRECTEURS TECHNIQUES DE
L'ADMINISTRATION PENITENTIAIRE
SESSION 2022**

ÉPREUVE DE QUESTIONS À RÉPONSE COURTE

1^{ère} épreuve d'admissibilité

Épreuve de questions à réponse courte portant sur les matières suivantes :

- Droit public : droit administratif, droit constitutionnel, libertés publiques et droit de l'Union européenne
- Finances publiques
- Gestion des ressources humaines
- La procédure de commande publique

(Durée de l'épreuve : 3 heures – Coefficient : 2).

Sujet comportant 2 pages, composé de 12 questions.

Toute note inférieure à 6 sur 20 est éliminatoire.

Le candidat ne doit pas répondre sur le sujet.

Chaque réponse doit être impérativement reportée sur votre copie en rappelant le numéro de la question.

L'usage de documents, d'un téléphone portable, d'un ordinateur portable, d'une calculatrice, d'un smartphone ou PDA est interdit.

QUESTIONS À RÉPONSE COURTE

Ces 12 questions doivent amener 12 réponses courtes limitées à une vingtaine de lignes (au maximum) chacune.

I. Droit public

Q1 - L'obligation de se consacrer entièrement à ses fonctions.

Q2 - Les lois du service public.

Q3 - La circulaire dans la hiérarchie des normes.

II. Finances publiques

Q1 - Qu'est-ce que la dette publique ?

Q2 - Quelles sont les différentes lois de finances publiques et leurs fonctions ?

Q3 - Quelles sont les fonctions de la Cour des Comptes inscrites dans la LOLF ?

III. Gestion des ressources humaines

Q1 - Les différents congés et autorisation d'absence.

Q2 - Les instances de dialogue social après la loi de transformation de la fonction publique.

Q3 - Les différents types d'avancement et leurs conséquences sur la carrière de l'agent.

IV. La procédure de commande publique

Q1 - Qu'est-ce qu'une opération au sens des marchés publics et quelles sont les conséquences pour la mise en concurrence ?

Q2 - Un AMO (assistant à maîtrise d'ouvrage) peut-il participer à une mission de MOE dans une opération de travaux ?

Que faut-il prévoir pour éviter des conflits d'intérêt ? A quel stade de la procédure ?

Q3 - Dans un marché de fourniture et installation d'une unité de climatisation, comment doit-on qualifier de quelle nature de marché il s'agit (travaux, fournitures, services) ?

Quelles sont les conséquences pour les choix de la procédure de passation ?